



Plan Loire Grandeur Nature

2007/2013

Réunion des Plateformes

« Patrimoine » et « Eau, espaces, espèces »

éducation/sensibilisation à l'environnement

mercredi 09 décembre 2009



Élaboration du Plan Loire III (2007-2013)

- En décembre 2005, le Préfet de région Centre a réuni la Conférence des Acteurs (ensemble des collectivités, acteurs et organismes concernés)
- La Conférence a élaboré un document cadre stratégique pour la préparation et la poursuite du plan Loire sur 2007-2013, et ensuite proposer des plans d'actions, validés en fin d'année 2006

Le [document cadre stratégique](#) intitulé « Bassin de la Loire : un territoire à vivre ensemble, des ambitions à partager » a été édité le 1er octobre 2006

Plates-formes d'actions

Afin d'améliorer l'efficacité globale et locale du Plan Loire, 5 « plates-formes » d'actions sont mises en oeuvre ainsi qu'un développement spécifique dans l'estuaire.



chacune d'elle est animée par un « pilote »

- **Prévention des inondations** : Établissement Public Loire
- **Ouvrages domaniaux de l'État et sécurité civile** : DIREN de Bassin
- **Eau, espaces, espèces** : Agence de l'Eau Loire Bretagne
- **Valorisation du Patrimoine et Dév. Durable** : Région Centre
- **Recherche, Données, Informations** : Établissement Public Loire



La contractualisation

Les propositions des Plates formes ont servi de base à la contractualisation dans le cadre d'un CPIER qui a été signé entre l'État, L'Agence de l'Eau Loire Bretagne, l'Établissement Public Loire et les 9 Régions du bassin.

Engagement des signataires :

État : 63,6 M€ (Ministères) + **32 M€** (Fonds Prévention Risques Naturels Majeurs)

Agence de l'Eau : 33 M€

Régions : 111,3 M€ (y compris crédits mis en œuvre par EPL)

E P Loire : 21,3 M€ (y compris participations régionales)

Soit 261 M€ au total



Programme Opérationnel Interrégional

En complément des crédits du CPIER, un programme opérationnel interrégional Loire cofinancé par l'Europe, et doté de fonds du FEDER de 33,8 M€ a été obtenu.

= PO FEDER



Le schéma de suivi et de mise en œuvre

(CPIER Plan Loire- PO FEDER)

Le dispositif s'appuie :

Au niveau régional sur :

Une instance partenariale de propositions et de définition des priorités : **le Comité régional.**

Au niveau du bassin sur :

- **Un comité « Opérations de bassin »** pour les opérations interrégionales et mobilisant du FEDER Loire. Son rôle : Proposer programmation /éligibilité des projets.

- Une instance partenariale de gestion : **le Comité de gestion** (et de programmation pour le PO FEDER)

- Une instance partenariale d'orientations et de suivi : **la Conférence des Acteurs**

Le schéma de gestion des dossiers

(Plan Loire)

Le dispositif s'appuie :

Sur un guichet unique en Région : SGAR ou DIREN

Fait AR du dossier et indique au maître d'ouvrage, en fonction de la nature du projet, le nom du service instructeur

Le service instructeur :

Devient interlocuteur unique du maître d'ouvrage, l'aide à remplir son dossier, se charge de consulter les co-financeurs et consulte le pilote de PF pour avis.

- PF 3 E : Distinguer les opérations « Eau » : Agence de l'Eau des opérations « Nature » : DIREN de région
- PF Patrimoine : SGAR

Le schéma de gestion des dossiers

(Plan Loire)

- Les dossiers sont présentés en **comité régional** devant l'ensemble partenaires et reçoivent une proposition d'avis
- Le **comité de gestion** à l'échelle du bassin est souverain dans ses décisions. Le Préfet de Bassin prend les **décisions + acte les opérations reconnues Plan Loire.**



Le rôle des plates-formes

Chaque plate-forme est constituée sous la forme d'un groupe de travail qui suit chacun des grands projets :

Missions :

- Nourrir la réflexion, organiser le partage d'information, et contribuer à la programmation
- Accompagner les porteurs de projets
- Animer et mettre en réseau les acteurs
- Apporter appui technique aux comités régionaux
- Éclairer les choix du comité de gestion



Prise en compte dans le PLGN du thème sensibilisation et éducation à l'environnement

Relève de 2 plateformes :

- **eau, espaces, espèces (3 E)**
- **Patrimoine et Développement Durable**
- Le cadrage des interventions respectives de chacune des PF a fait l'objet d'une note validée en comité de gestion d'octobre 2008.

Prise en compte sur la PF 3 E

2 grands types d'actions de sensibilisation/éducation à l'environnement :

- Projets rattachés à des projets opérationnels ou sites d'intervention

Les actions sont alors intégrées au projet lui-même

- Projets ciblés sur les thématiques prioritaires de la PF 3 E

- Zones humides des têtes de bassin et vallées alluviales
- Espace de mobilité
- Poissons migrateurs
- Plantes invasives
- Biodiversité des sites à forts enjeux patrimoniaux

- selon 2 cas de figure

- Projets d'envergure interrégionale
- Projets régionaux ou locaux avec caractère expérimental ou innovant.



Prise en compte sur la PF Patrimoine

2 grands types d'actions de sensibilisation/ éducation à l'environnement :

- Projets ciblés sur le patrimoine naturel / sentiment appartenance ligérienne portés par des structures éducation Env.
- Projets liés à des thématiques « Patrimoine » au sens large
 - Le fleuve et son bassin versant, les paysages ligériens, la navigation, le patrimoine lié à l'eau...
 - Priorité aux Maisons de Loire et Centres Interprétation de la Loire et rivières affluents



Critères communs aux 2 PF :

- Animations et supports doivent faire référence au bassin de la Loire, et enjeux du Plan Loire.
- Les projets doivent valoriser les outils communs et visuels de com. disponibles.
- En cas de réalisation d'outils spécifiques, privilégier la mutualisation et cohérence avec outils existants, et obtenir des garanties de pérennité si programme pluriannuel.
- Cohérence à rechercher avec les démarches menées à l'échelle régionale, du sous-bassin ou du bassin.

Bilan des interventions PF Patrimoine 2007-2009

42 opérations programmées en faveur de la mesure Éducation et sensibilisation à l'environnement

1 510 000 € de subventions de la part des signataires du Plan Loire

soit 8,4 % des crédits programmés sur la plate forme Patrimoine.

38 opérations assurées en maîtrise d'ouvrage par des associations (4 par collectivités ou structures publiques)

Bénéficiaires : 18 associations différentes : 5 Maisons de Loire, 2 centres d'interprétation Loire, 4 CPIE, 7 associations diverses





Bilan des interventions PF Patrimoine 2007-2009 (Suite)

80% des crédits de la mesure Éducation et sensibilisation à l'environnement concernent les programmes d'animation des structures.

19% des crédits concernent des études ou des aménagements scénographiques.

2 grands types d'actions d'animation des structures :

- les programmes d'animation annuels (Maisons de Loire, centres d'interprétation de Loire),
- des actions ponctuelles autour des enjeux liés à l'eau à l'échelle des sous bassins.

Bilan des interventions PF 3E 2007-2009

La PF3E c'est :

56 millions d'euros d'aides financières sur les 6 ans du programme

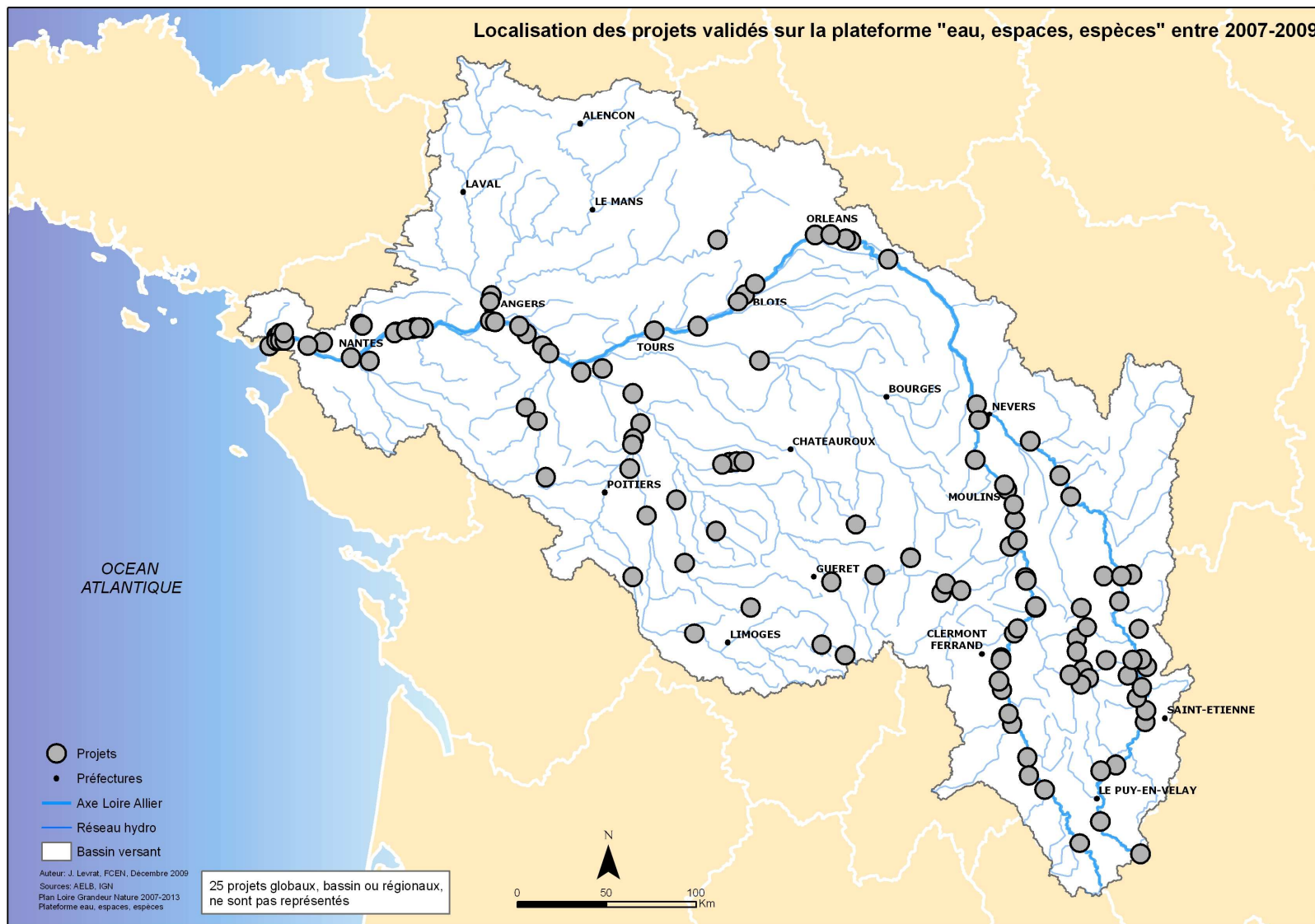
(8 millions d'euros de l'Etat, 20 millions d'euros de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, 4 millions d'euros de l'Etablissement public Loire, 21 millions d'euros des régions, 3 millions d'euros venant du PO FEDER Loire)

Entre 2007 et 2009 : **221 dossiers validés** pour un montant total éligible de près de **25 millions** d'euros sur les 7 grandes thématiques :

- 15 projets « têtes de bassin versant »,
- 103 projets « diversité biologique »,
- 10 projets « espace de mobilité »,
- 49 projets « vallées alluviales »,
- 9 projets « plantes invasives »,
- 19 projets « poissons grands migrateurs »,
- 15 projets « animation, sensibilisation ».



Localisation des projets validés sur la plateforme "eau, espaces, espèces" entre 2007-2009





Bilan des interventions PF 3E 2007-2009 (suite)

Principaux dossiers de sensibilisation (coût total éligible d'environ 800 000 €)

- programme d'animations sur le territoire ligérien (ADATER),
- actions régionales de communication Loire nature (CEPA et CREN Limousin),
- animation, sensibilisation et information du public dans le cadre de la DCE (CPIE Clermont-Dôme),
- la nature dans les Mauges et les bords de Loire (CPIE Loire et Mauges),
- recensement et valorisation des témoins naturels, humains et de la dynamique fluviale dans l'Allier en Bourbonnais (CSA),
- à la découverte des milieux alluviaux ligériens (LPO Vienne),

Il est important d'ajouter que certaines opérations de sensibilisation et/ou d'animation sont intégrées notamment dans le cadre de la mise en œuvre du réseau Natura 2000, ou de projets globaux (têtes de bassin, vallées alluviales, espace de mobilité...)

D'autres correspondants à des outils de communication thématiques sont fléchés sur la plate-forme « recherche, données, information » comme la malle pédagogique de la LPO Auvergne.



Contacts :

Didier BRANCOTTE

Pilote de la Plate Forme Patrimoine du Plan LOIRE

**Direction du Tourisme
Conseil régional du Centre
9 rue Saint Pierre Lentin
45041 Orléans Cedex 1**

Tel : 02 38 70 27 25

E-mail : didier.brancotte@regioncentre.fr

Lucien MAMAN

Pilote de la Plate Forme « eau, espaces, espèces » du Plan LOIRE

Agence de l'eau Loire-Bretagne

Tel : 02 38 49 75 55

E-mail : Lucien.MAMAN@eau-loire-bretagne.fr

Pascal DANNEELS ou Benoit JEHANNET

Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

Tel : 02 38 24 55 00

E-mail : pascal.danneels@enf-conservatoires.org, benoit.jehannet@enf-conservatoires.org



MERCI de votre attention